

Dossier intendance

Année scolaire 2021 - 2022

Document à retourner signé pour tous les élèves.

ELEVE

Nom : Prénom :

Classe :

Régime : Externe
 Demi-pensionnaire

Elève boursier en 2020/2021 : Oui Non

RESPONSABLE FINANCIER DE L'ELEVE

Nom :

N° téléphone domicile :

Prénom :

N° portable :

Date et lieu de naissance : .../.../....

Mail :

à

Adresse postale :

.....

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT : (Cochez la case correspondante)

Chèque (à l'ordre de l'agent comptable du collège Jean Moulin).

Espèces (au service gestion du collège).

Uniquement pour les élèves NON BOURSIERS :

Prélèvement automatique mensuel (9 prélèvements d'octobre à juin). Pour cela, merci de remplir et signer le formulaire « Mandat de Prélèvement SEPA ».

Je n'opte pas pour le prélèvement automatique mensuel.

Attention :

- Le nom du responsable financier et du demandeur de bourses doit correspondre au nom figurant sur votre RIB.

- En cas de changement de compte bancaire, une nouvelle demande de prélèvement SEPA, accompagnée du RIB devront être remis à l'intendance.

Pour tous les élèves (boursiers, non-boursiers, externe ou demi-pensionnaire), merci d'agrafer 2 RIB au dossier pour d'éventuels remboursements.

Si vous rencontrez des difficultés pour le règlement de la facture de cantine, un échancier mensuel est possible. De plus, l'établissement dispose d'un fond social qui est une aide financière pour les familles. Pour plus d'informations, merci de contacter le service d'intendance.

Merci de lire attentivement et de conserver les documents joints à ce dossier :

- Le règlement intérieur du service de restauration et d'hébergement.
- Les tarifs de restauration et d'hébergement 2021 et les bourses.

M./Mme....., responsable financier de l'élève.....reconnait avoir pris connaissance des documents mentionnés ci-dessus.

Fait à....., le.....

Signature de l'élève,

Signature du responsable financier

PASSAGE AU SELF / BIOMETRIE :

NB : En raison de la situation sanitaire actuelle, le collège a pris toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité sanitaire des élèves. Un badge nominatif sera distribué à votre enfant pour le passage à la demi-pension. Le premier badge est gratuit. Si celui-ci est dégradé, cassé ou perdu, il vous sera facturé. Dès que la situation sanitaire s'améliora, le collège repassera à la biométrie.

Après accord du conseil d'administration du 28 juin 2007, le collège Jean Moulin a informatisé son système de passage à la cantine à la rentrée 2007.

Les élèves et adultes se verront délivrer le plateau-repas après avoir posé leur main sur un écran qui en reconnaîtra le contour préalablement enregistré.

Nous précisons qu'il ne s'agit en aucun cas de l'enregistrement des empreintes mais seulement du contour de la main.

Une autorisation des représentants légaux de l'enfant est nécessaire pour qu'il bénéficie de ce système. Dans le cas où vous ne souhaitez pas donner votre accord, votre enfant recevra une carte. En cas de perte de vol ou de dégradation, il vous reviendra d'acheter une nouvelle carte.

M. / Mme :

Responsable(s) de l'élève :

Accepte(nt) que leur enfant bénéficie du système d'accès informatisé au self du collège.

N'accepte(nt) pas que leur enfant bénéficie du système d'accès informatisé au self du collège.

Date

Signature du (ou des) responsable(s) de l'élève,

Nom et prénom de l'élève :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Agent comptable Clg JEAN MOULIN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Agent comptable Clg JEAN MOULIN.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR 89 ESD 575461

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : Agent comptable Clg JEAN MOULIN
Adresse : 4 RUE JEAN MOULIN
Code postal : 56500
Ville : LOCMINE
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel

Signé à : _____ Signature : _____
Le (..../..../.....) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

Merci de joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Agent comptable Clg JEAN MOULIN. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Agent comptable Clg JEAN MOULIN.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Merci de ne pas découper le document

